



Égalité des droits – Équité des chances

Chaque année, du matériel pédagogique est publié à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre) pour aborder, avec les enfants et les jeunes, un thème particulier des droits de l'enfant. Le thème est choisi en consultation avec les enfants et l'année 2022 est placée sous le signe de l'égalité des droits et de l'équité des chances.

En Suisse, la Constitution fédérale institue le principe d'équité dans le préambule et le principe d'égalité des chances (article 2 al.4 et article 8 al.1-3). Le texte stipule que tous les êtres humains sont égaux devant la loi, que nul ne doit subir de discriminations, que les hommes et les femmes sont égaux. Il mentionne aussi l'équité relative à la formation indépendamment de l'origine sociale et ethnique. Des documents de base sont disponibles sous la rubrique Informations complémentaires sur le site www.children-rights.ch.

L'égalité des droits et l'équité des chances signifient la suppression de la discrimination et non l'abolition des différences. Alors que l'égalité vise à garantir que tout le monde bénéficie des mêmes droits et du même traitement, l'équité est un processus qui applique un traitement différencié pour corriger des inégalités de départ et atteindre l'égalité.

Considérer la diversité comme une caractéristique positive de notre société et vivre les différences comme une ressource sont les bases d'un monde tolérant, respectueux et juste. La recherche de l'égalité pour toutes et tous est un processus continu et contextuel. Il implique de chercher ensemble la meilleure solution possible, de mener des discussions sur la répartition équitable, mais aussi de s'écouter mutuellement et de respecter les besoins et spécificités de chacun-es.

Alors que l'égalité et d'équité sont souvent considérées comme des principes souhaitables, leur mise en œuvre pratique reste un défi car elle implique des mesures politiques et légales. Cette fiche pédagogique offre la possibilité d'ouvrir le dialogue, de débattre afin de construire et consolider ses convictions sur la base de connaissances communes ; bref d'apprendre à vivre en ensemble en s'exerçant aux principes démocratiques de l'équité des chances et de l'égalité des droits.

«La justice vit de la différenciation et non de la comparaison.»

Leon R. Tsvasman, philosophe des médias (*1968)

Un thème choisi en consultation avec des enfants

Le groupe d'enfants qui a accompagné l'élaboration des fiches en 2022 a choisi *le droit à l'égalité* (libellé des enfants). À l'aide d'un sondage dans les classes des cycles 2 et 3, nous avons précisé cette notion. Il en est ressorti que les notions de justice, d'équité et d'égalité de traitement étaient les plus souvent évoquées. Afin de respecter ces choix, les fiches pédagogiques illustrent l'équité des chances et l'égalité des droits.

«Chacun possède sa propre conception de ce qui est juste ou non : la justice est à construire ensemble, par la délibération.»

John Rawls, Philosophe (1921 – 2002)

Art. 2 Droit à la non-discrimination Ce principe signifie que tous les droits sont accordés à chaque enfant sans exception et l'article souligne l'obligation de l'État de protéger l'enfant contre toutes les formes de discrimination. L'État s'engage à respecter les droits de l'enfant et prend des mesures pour assurer leur respect.

Art. 8 Préservation de l'identité Obligation de l'État d'assurer la protection et, le cas échéant, la restauration des droits fondamentaux de l'identité de l'enfant (nom, nationalité, relations familiales).

Art. 23 Enfants en situation de handicap Cet article précise que ces enfants ont le droit à des soins spéciaux ainsi qu'à une éducation et une formation appropriées favorisant leur autonomie et leur participation active à la vie de la communauté.

Art. 28 Education Cet article traite du droit de l'enfant à l'éducation et du devoir de l'État de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. La discipline à l'école doit être accordée d'une manière qui respecte la dignité humaine de l'enfant. Il souligne également la nécessité d'une coopération internationale pour faire valoir ce droit partout.

Art. 29 Les objectifs de l'éducation La reconnaissance des principes qui orientent l'éducation: L'éducation doit viser le développement de la personnalité de l'enfant et de ses talents, la préparation à une vie adulte active à exercer des compétences citoyennes, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, de respect des droits humains fondamentaux et de développement du respect des valeurs culturelles de son pays et des autres.

Art. 30 Enfants de minorités et autochtones L'article concerne le droit de l'enfant appartenant à une minorité ou à un peuple autochtone de cultiver sa propre culture, de professer sa propre religion et d'utiliser sa propre langue.



Art. 40 Justice pour mineurs L'article 40 détaille le droit de tout enfant suspecté ou convaincu d'avoir commis un délit au respect de ses droits fondamentaux, notamment le droit à un procès équitable et à l'assistance d'un juriste ou de toute autre personne qualifiée pour préparer et assurer sa défense. Il met également en avant le principe de renoncer à une procédure judiciaire et à un placement en institution chaque fois que cela est possible et semble approprié.

Liens avec le Plan d'études romand (PER)

En développant la compétence à comprendre la complexité des interactions sociales, économiques et environnementales du monde (à différentes échelles spatiales et temporelles), l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) contribue à renforcer les capacités transversales et participe à une conception durable de l'avenir.

De manière générale, la thématique et les activités proposées dans cette fiche contribuent aux finalités citoyennes et intellectuelles de l'éducation en vue d'un développement durable qui teinte l'ensemble du projet de formation de l'élève (PER). Ces thèmes sont particulièrement centraux dans l'axe Vivre ensemble et exercice de la démocratie de la Formation générale (domaine transversal) dont une des visées prioritaires est la prise de conscience des diverses communautés et le développement d'une attitude d'ouverture aux autres et de la responsabilité citoyenne.

En ce qui concerne les domaines disciplinaires, les thématiques de l'équité des chances et de l'égalité des droits sont notamment abordées par les sciences humaines et sociales dont les visées prioritaires incluent le développement de compétences citoyennes et l'analyse du système de relation qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres, à travers l'espace et le temps.

Recommandations à l'enseignant(e)

En guise de préparation, une introduction aux droits de l'enfant peut être faite, mais il est important de prévoir suffisamment de temps à cet effet. Des informations supplémentaires sur les droits de l'enfant sont disponibles sous la rubrique Droits de l'enfant sur www.children-rights.ch.

Ces fiches pédagogiques abordent les droits de l'enfant susmentionnés : elles invitent à débattre, stimulent la réflexion éthique, la pensée critique et invitent à examiner et développer ses propres valeurs. L'implication de l'enseignant-e est importante : il/elle doit prévoir suffisamment de temps et offrir un environnement d'apprentissage sûr pour permettre l'expression de chacun-e. Il est recommandé de préférer la

notion de diversité à celle de différence. Le terme de différence suggère un écart par rapport à « la norme » alors que la notion de diversité est plus inclusive. Elle met en effet l'accent sur l'équivalence et l'égalité : ce n'est pas une personne qui est qualifiée de différente, mais plusieurs personnes qui sont prises en compte et sont présentées comme étant également différentes.

Dans le document Informations complémentaires, vous trouverez des liens vers d'autres exercices sur le sujet et des références à des informations de fond telles que des statistiques, des études, des rapports, etc.

«Donnez aux élèves quelque chose à faire, non pas quelque chose à apprendre ; et si si le faire est de nature à exiger la réflexion, l'apprentissage en résulte naturellement.» John Dewey, philosophe (1859 – 1952)

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques et de développement des compétences suivants sont à la base des activités proposées :

- Les élèves prennent conscience de leur propre singularité.
- Les élèves perçoivent les diversités comme un enrichissement et non comme un élément d'exclusion.
- Les élèves abordent les notions d'équité dans différents contextes.
- Les élèves sont sensibilisés aux besoins spécifiques de chacun-e.
- Les élèves comprennent le droit d'être traités de manière équitable et élaborent des stratégies sur ce que cela peut signifier dans une cohabitation démocratique.

Impressum : Fiches pédagogiques sur le thème de l'égalité des droits et l'équité des chances

Responsabilité du projet et coordination Terre des Hommes Suisse, terre des hommes schweiz, Fondation Village d'enfants Pestalozzi, Integras

Autrices Lorène Métral, Anahy Gajardo, Barbara Germann

Traduction Lorène Métral, Roger Welti

Illustrations Barbara Germann

Graphique Michèle Minet

En collaboration et avec le soutien d'éducation21



éducation21 Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)





Idées d'activités sur le thème de l'Égalité des droits – Équité des chances

Liens avec le Plan d'études romand (PER)

Les élèves sont capables de...

- **SHS 11** ... Se situer dans son contexte spatial et social (1,4).
- **SHS 15** ... S'ouvrir à l'altérité et se situer dans son contexte socio-religieux.
- **FG 11** ... Exercer un regard sélectif et critique.
- **NMG 11.3** ... Reconnaître ses besoins fondamentaux en matière de santé et ses possibilités d'action pour y répondre.
- **FG 14-15** ... Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer.
- **FG 18** ... Se situer à la fois comme individu et comme membre de différents groupes.
- **L1 13 – 14** ... Comprendre et produire des textes oraux d'usage familial et scolaire.
- **A 11 AV** ... Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion par la pratique des différents langages artistiques.

Capacités transversales : collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive.

Activités sur la singularité et la différence

1. L'appartenance et la communauté

Temps nécessaire

20 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- nommer différentes caractéristiques des animaux et les répartir en groupes en conséquence
- se répartir eux-mêmes dans des groupes présentant différentes caractéristiques
- réfléchir à ce que ressentent les autres lorsqu'ils ou elles se sentent seul·es

Matériel

Des images d'animaux (fiche de travail 1), 5-6 cercles au sol (définis p. ex. avec des cerceaux hula-hoop, au moyen de craies, avec de la ficelle...)

Structure de l'activité

Avec la classe entière

Les enfants sont assis en rond. Au milieu se trouvent les cercles préparés. Le nombre de cercles correspond au nombre d'espèces animales représentées. Chaque enfant reçoit une image. Chaque espèce devrait être représentée par au moins deux images.

L'enseignant·e propose de classer les images par groupes. Les enfants peuvent alors placer leur image dans un cercle à tour de rôle.

Questions pour la réflexion commune

- Y a-t-il encore quelque chose qui devrait être changé ? Pour quelle raison ?
- Comment avez-vous classé les images ?
- Y a-t-il des animaux qui n'ont pas pu être attribués à un groupe ? Comment pensez-vous que cet animal se sente ? Pourquoi ?
- Peut-on changer quelque chose ? Y a-t-il d'autres possibilités de former des groupes ?

Les animaux peuvent être réorganisés. Il est possible de choisir des catégories selon d'autres critères tels que la couleur, la taille, le pelage ou les plumes, l'âge, etc. En fonction des critères et catégories, le chat (il n'y a qu'une seule image de chat) peut être intégré aux différents groupes.

Dans un deuxième temps, les cartes sont rassemblées et les



enfants sont invités à se regrouper selon différents critères : par exemple la couleur des cheveux, la taille, la couleur des yeux, la couleur du pull, etc.

Pistes de questions pour la discussion :

- Comment avez-vous trouvé le jeu ?
- Est-ce qu'un-e d'entre vous s'est retrouvé-e seul-e dans un cercle ?
- Comment as-tu ressenti le fait d'être tout-e seul-e ?

L'exercice suivant *tous ceux/toutes celles qui...* s'inscrit dans la continuité de cette activité et invite les enfants à nommer différentes caractéristiques de personnes.

2. Tous ceux/toutes celles qui ...

Temps nécessaire

10 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- réfléchir aux différentes caractéristiques et propriétés des êtres humains
- être proactif-ves

Matériel

Un cercle de chaises

Structure de l'activité

Avec la classe entière

Tout le monde est assis en cercle, mais il manque une chaise. Quelqu'un se tient debout au milieu et cite une caractéristique. Tous ceux/toutes celles qui possèdent cette caractéristique changent de place. La personne qui ne trouve pas de chaise libre en changeant de place est la prochaine à citer une caractéristique.

Les affirmations possibles sont : «tous ceux/toutes celles qui ont les cheveux noirs», «tous ceux/toutes celles qui ont un chat à la maison», «tous ceux/toutes celles qui aiment les pommes», etc.

3. Qu'est-ce qui se cache dans la boîte en carton ?

Temps nécessaire

45 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- penser au-delà du connu et du «normal»
- laisser libre cours à leur imagination de manière créative avec de la pâte à modeler
- réfléchir aux besoins particuliers des individus

Matériel

Pâte à modeler, éventuellement du matériel de bricolage, un coussin pour chaque enfant, suffisamment de place pour que tous les enfants puissent s'allonger, la partie 1 de l'histoire en annexe (fiche de travail 2)

Structure de l'activité

Pâte à modeler en travail individuel, présentation devant toute la classe

Tous les enfants se trouvent une place dans la pièce et s'allongent sur le sol avec un coussin. On leur demande de fermer les yeux et d'écouter attentivement l'histoire :

La première partie de l'histoire est racontée jusqu'au moment où la poule et le chat trouvent la boîte dans la grange.

Les enfants peuvent alors rouvrir les yeux. Dans un endroit de la pièce où ils/elles ne sont pas dérangés, les enfants commencent à créer un personnage imaginaire. Les œuvres sont ensuite présentées à toutes et à tous. Le cas échéant, les présentations peuvent être divisées en plusieurs étapes afin que chaque enfant ait suffisamment de temps et d'attention.

Enfin, une réflexion peut être engagée avec les enfants sur le thème «être différent-e».

Exemples de questions à ce sujet

- Pourriez-vous imaginer que ces personnages vivent avec nous ?
- À quoi devrait ressembler le monde pour que ces personnages imaginaires se sentent bien chez nous ?
- Devraient-ils aussi aller à l'école ? Et si oui, de quel type d'école auraient-ils besoin ? Que pourraient-ils y apprendre ?
- Quels problèmes pourraient survenir lors de la cohabitation ?



Activités sur le thème de la justice/des droits

4. Des droits ou des souhaits

Temps nécessaire

45 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- identifier la différence entre les droits – ce dont un être humain a besoin pour s'épanouir et bien grandir – et les désirs qui sont agréables à avoir, mais pas forcément nécessaires
- articuler leurs propres besoins
- reconnaître ce qui est vraiment important pour s'épanouir et bien grandir
- accepter que différentes solutions puissent être correctes

Matériel

Fiche de travail 3, fiche de travail 4, ciseaux et colle

Structure de l'activité

Travail individuel, présentation devant toute la classe

Chaque enfant reçoit les fiches de travail A3.1 et A3.2. Sur la première fiche, un enfant est représenté dans un cercle de protection, sur la deuxième fiche se trouvent huit objets. La consigne est la suivante : tout ce dont un enfant a besoin pour s'épanouir et bien grandir doit être placé dans le cercle de protection, tout ce qui n'est pas absolument nécessaire doit être collé à l'extérieur.

Ensuite, tous les enfants se réunissent, assis en cercle et posent la feuille devant eux, face cachée. La première personne commence et présente sa solution. Toutes celles et ceux qui ont la même solution découvrent également leur feuille. Les autres solutions sont examinées et discutées ensemble.

Pistes de questions pour la réflexion commune

- Quels sont les objets pour lesquels il vous a été facile de décider, lesquels devaient être collés à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle ? Pour quels objets avez-vous eu plus de mal ?
- Y a-t-il un objet que tout le monde a collé dans le cercle ? Y a-t-il un objet que tout le monde a collé à l'extérieur du cercle ?
- Manque-t-il des choses que vous trouvez importantes ?
- Qu'en est-il dans d'autres régions du monde ? De quoi les enfants ont-ils besoin là-bas pour bien grandir ?
- Comment était-ce autrefois, lorsque vos grands-parents étaient encore des enfants ?

Conseil

Les enfants apportent souvent des solutions très créatives. Il s'agit ici de trouver un équilibre. Leurs arguments sont-ils convaincants ? L'objet est-il nécessaire pour s'épanouir et bien grandir ? Il est important de souligner que différentes solutions sont envisageables. Il est possible de faire ici le lien avec les droits de l'enfant si l'on a déjà travaillé sur ce thème auparavant.

5. Partager facilement ?

Activités sur l'histoire partie 2

Temps nécessaire

45 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- s'interroger sur une répartition équitable des ressources
- reconnaître l'existence de différentes solutions
- réfléchir ensemble à une problématique complexe

Matériel

Histoire partie 2 (fiche de travail 2), objets divers

Structure de l'activité

Travail de groupe

Au milieu de la pièce se trouvent différents objets. Dans l'histoire comme dans la vie, il y a toujours des situations où il n'est pas facile de partager équitablement. La classe est alors appelée à trouver ensemble une solution pour un partage équitable. Certains objets sont parfois en plus grand nombre alors que d'autres objets sont moins nombreux que les enfants présents. Le groupe reçoit la mission de répartir le matériel de manière équitable. Il est important d'utiliser le mot *équitable* au lieu du mot *égal*. La tâche peut être accomplie par toute la classe ou par petits groupes. La solution commune trouvée est ensuite mise en œuvre.

Pistes de questions pour la réflexion commune

- Tout le monde est-il satisfait ?
- Partager équitablement signifie que tout le monde reçoit la même chose, n'est-ce pas ? Et si l'une ou l'un d'entre vous avait déjà beaucoup d'objets/de jeux similaires chez lui/elle, recevrait-il/elle autant que les autres ?
- Que se passerait-il si un-e camarade était malade et ne pouvait pas être là aujourd'hui ?
- Connaissez-vous d'autres raisons ou situations dans lesquelles il serait équitable de ne pas donner la même chose à tout le monde ?



Conseil

Les enfants sont invités à chercher des exemples dans lesquels ils ne sont pas traités de la même manière, mais où une répartition inégale serait plus équitable. Exemple : des mesures de soutien spécialisé pour les personnes ayant des capacités d'apprentissage différentes, souffrant de handicaps physiques ou ayant des connaissances linguistiques différentes, etc..

6. Prendre position

Temps nécessaire

10 minutes

Objectifs

Les élèves sont capables de...

- se confronter à la justice et à l'injustice
- apprendre qu'il existe des opinions différentes

Matériel

Une pièce permettant une certaine liberté de mouvement, une affiche A3 pour chaque coin de la pièce (représentant : un visage souriant (d'accord) – un visage malheureux (pas d'accord) – un visage sans opinion (visage interrogatif) - un visage avec une ampoule (autre idée), et une liste d'affirmations.

Structure de l'activité

Toute la classe

Les enfants se répartissent dans la salle. Dans les quatre coins, il y a une affiche avec les différentes réponses possibles. L'enseignant·e lit les différentes questions. Les enfants se placent dans le coin correspondant à leur réponse. Une fois que les enfants se sont placés dans la pièce, l'enseignant·e peut leur demander de justifier leur position dans la pièce («Pourquoi avez-vous choisi ce coin ?») et, le cas échéant, permettre de petites discussions entre les enfants («Vous voyez les choses différemment ?»).

Exemples de déclarations

- Noémie fête son anniversaire et a donc droit à une plus grande part de gâteau.
- Les frères et sœurs plus âgé·es doivent aider davantage à la maison que les plus jeunes.

- Les garçons doivent manger plus que les filles.
- Les femmes reçoivent un salaire inférieur parce qu'elles sont moins fortes que les hommes.
- Les femmes sont moins payées parce qu'elles sont plus faibles que les hommes.
- Quand je partage des bonbons, j'en garde toujours un peu plus pour moi.
- Dans la classe, les élèves qui ont le plus de points négatifs doivent faire le ménage.
- Les enfants doivent décider eux-mêmes s'ils veulent aller à l'école ou non
- Il est juste que certaines personnes vivent dans de grandes maisons et d'autres dans de petits appartements
- Tous les enfants doivent recevoir le même montant d'argent de poche
- ... (autres situations imaginées par les élèves)

Annexe

- Fiche de travail 1 – Représentations d'animaux à découper
- Fiche de travail 2 – Histoire
- Fiche de travail 3 – Personnage avec son cercle de protection
- Fiche de travail 4 – Représentation de divers objets